

**TERRITOIRE** ■ Dix-huit trésoreries remplacées par cinq Services de gestion comptable et deux antennes

## Un projet de réorganisation qui divise

Démantèlement pour les uns, création d'un nouveau réseau pour les autres. Si une concertation a été lancée, le projet porté par les Finances publiques divise dans le Puy-de-Dôme.

François Jaulhac

francois.jaulhac@centrefrance.com

« **E**n quarante ans de vie politique, je n'ai jamais assisté à un tel démantèlement. C'est quelque chose de colossal ! », s'étrangle le député PCF de la 5<sup>e</sup> circonscription, André Chassaingne, lorsqu'il évoque le projet de réorganisation des services des Finances publiques dans le Puy-de-Dôme. Une ambition qui s'inscrit dans le cadre du programme global "Action publique 2022" visant « à accélérer la transformation de l'administration ».

### Dix-huit trésoreries

Et si le député salue le souhait de concertation, déjà débutée et qui s'étendra jusqu'en octobre, il insiste sur « l'extrême gravité de ce qui est en train de se passer ».

Première conséquence, selon le député, de cette réorganisation : « La remise en cause massive de



**IMPLANTATION.** « Offre de services nouvelle » pour la Direction départementale des Finances publiques ; une « remise en cause massive de l'implantation des trésoreries » pour ses opposants.

l'implantation des trésoreries et de nombreux services fiscaux du Puy-de-Dôme ». Dix-huit trésoreries sur les vingt-cinq que compte le Puy-de-Dôme sont concernées (\*) avec l'avènement de cinq Services de gestion comptable et deux antennes, destinés à « une meilleur homogénéisation pour être plus efficace », assure Patrick Sisco, directeur départemental des Finances publiques (voir par ailleurs).

« Cette nouvelle appellation montre la volonté des

pouvoirs publics d'en faire des services aux missions "allégées", privilégiant l'industrialisation des tâches et le tout numérique sur la relation de proximité », considère le syndicat Solidaires Finances publiques du Puy-de-Dôme.

« Cette réforme est un plan social qui ne veut pas dire son nom », estime de son côté Christine Pereira. La secrétaire départementale FO DGFIP, section du Puy-de-Dôme, pointe aussi des pertes de service

pour plusieurs sites : les services impôts particuliers (SIP) et impôts entreprises (SIE) pour Ambert et Le Mont-Dore ; le SIE et le service de publicité financière (SPF) pour Thiers et Issoire ; les SIP et SPF pour Riom.

« Le transfert des services fiscaux va éloigner la population des services publics et renforcer l'impression d'être des citoyens de seconde zone », s'insurge le syndicat FO DGFIP du Puy-de-Dôme. Des arguments que réfu-

te Patrick Sisco : « S'agissant des usagers et des services que l'on peut leur offrir, c'est le cœur de notre réorganisation. En aucun cas, il ne s'agit de remplacer la compétence des agents par internet », pointe-t-il. Les Finances publiques expliquent ainsi renforcer leur présence dans le territoire – en passant d'une présence dans 29 communes actuellement contre 40 en 2022, « dont cinq de plus parmi les communes de moins de 3.500 habitants », par le biais de nouveaux sites qui viennent s'ajouter : dans les Maisons France services ou lors de permanences dans les mairies, « au bon moment et au bon endroit avec un accueil sur rendez-vous permettant à nos agents d'aller à la rencontre des usagers ». Des conseillers aux décideurs locaux, au nombre de dix, se positionneraient, eux, en interlocuteurs principaux des collectivités.

« Cette évolution peut paraître séduisante [...] Mais il s'agit en réalité de supprimer des missions aujourd'hui assurées par les sites des Finances pu-

bliques », oppose le député Chassaingne, dans un courrier du 3 juillet adressé à Patrick Sisco, faisant suite à sa question écrite du 7 juin au gouvernement. « Ces accueils de proximité seraient expérimentaux, sans garantie qu'ils soient pérennisés. Leurs coûts de gestion seraient par ailleurs supportés par les collectivités, sans engagement durable de l'État sur sa participation financière ».

« Un plan social qui ne veut pas dire son nom »

En attendant, même si la concertation se poursuit, le député Chassaingne marque sa ferme opposition, craignant que « cette réforme [n'affaiblisse] l'État dans une de ses missions les plus fondamentales ».

(\*) Aigueperse, Besse, Billom, Bourg-Lastic, Coupière, Cunlhat, Jumeaux, Les Martres-de-Veyre, Lezoux, Luzzillat, Manzat, Le Mont-Dore, Pontauger, Pont-du-Château, Rochefort-Montagne, Saint-Amant-Tallende, Vic-le-Comte et Volvic.

## « Je n'ai pas l'intention d'abandonner les territoires »

Patrick Sisco le martèle : « Je n'ai pas l'intention d'abandonner les territoires. Je veux des services publics fiscal et financier mais pas comme aujourd'hui, parce que ce n'est plus possible ». Le point avec le directeur départemental sur le projet de réorganisation - « construction d'un nouveau réseau » - des Finances publiques.

■ **Le contexte.** « Nous sommes à un carrefour aujourd'hui de notre activité professionnelle après dix ans de fusion (de la Direction générale des impôts et de la Direction de la comptabilité publique). Il faut qu'on regarde avec beaucoup d'objectivité comment cela fonctionne et améliorer tout cela. »

■ **Le prélèvement à la source a modifié complètement le recouvrement de l'impôt sur le revenu. On ne pouvait plus rester dans une configuration où l'on traite la chaîne du recouvrement de l'impôt sur le revenu comme aujourd'hui.**

■ **Le souhait.** « Nous sommes très attachés à la notion de service public fiscal et financier. C'est essentiel. En tant que di-



« Si je concert ce n'est pas pour revoir en sous-main un projet verrouillé, sinon c'est de l'hypocrisie. Ça ne veut pas dire que tout va être possible ».

recteur, en tant que fonctionnaire de l'État, je ne participe pas à une "casse". Au contraire, tout l'objectif de mon ministre sur la demande du Premier ministre est de conforter les services de l'État. »

■ **Sur la concertation.** « C'est une chance inouïe. Si je concert ce n'est pas pour revoir en sous-main un projet verrouillé, sinon c'est de l'hypocrisie. Ça ne veut pas dire que tout va être possible. »

■ **Les petites trésoreries.** « Cela pose énormément de problèmes en matière de gestion, d'interim, de gestion de nos ressources [...] On avait besoin de réfléchir à tout ça. L'objectif

n'est pas de supprimer des trésoreries. Tout cela n'est qu'une résultante de quelque chose qui est complètement nouveau. C'est le service rendu qui est important. »

■ **Cinq services de gestion comptable**

■ **Sur les Services de gestion comptable.** « Pour être plus efficace, il nous fallait massifier. C'est à dire regrouper dans des équipes de mieux en mieux spécialisées [...] On a décidé de réformer nos process métiers en mettant en place cinq Services de gestion comptable (Thiers, Issoire, Riom, Chamalières, Clermont). On a pensé aussi qu'il était intelligent

dans certains types de territoires, Ambert, les Combrailles par exemple, au lieu de mettre des services dont on savait que la pérennité n'était pas assurée, de mettre des antennes. Ce seront des services complètement intégrés dans un grand service de gestion territoriale. »

■ **Sur les 18 autres trésoreries, après la mise en place des Services de gestion comptable.** « Nous aurons à réfléchir à leur avenir après la concertation. Je ne ferai rien avant les municipales. On a trois ans pour regarder tout cela. On va travailler différemment. Il ne faut pas raisonner en structures mais en organisation. »

■ **Sur le conseiller aux décideurs locaux.** « L'appui, le soutien, le conseil aux élus, ce n'est pas négociable, il faut qu'ils l'aient. Aujourd'hui, il reste perfectible globalement [...]. Les conseillers aux décideurs locaux seront des hommes et femmes issus des trésoreries, un cadre, ancien trésorier qui aura pour seule mission de conseiller et d'appuyer les élus sur un territoire. C'est quelqu'un qui sera sur le

terrain, un ambassadeur. Il y en aura minimum dix, certains conseillers pourraient servir sur deux petites intercommunalités. »

■ **Sur les personnels.** « Nous recevrons chacun des agents sur place pour discuter individuellement avec eux, largement à l'avance, pour qu'ils aient à mûrir ce qu'ils veulent faire : soit suivre leur métier et rejoindre un service de gestion comptable ; soit changer de métier et rejoindre l'autre domaine de notre activité qui est la fiscalité. »

■ **Sur les permanences dans les Maisons France Services.** « Il faut que nous aidions sur nos territoires, les gens qui ont besoin. Et plutôt que de les faire venir dans des conditions avec des heures d'ouverture, je pense qu'il est utile d'ouvrir un peu plus notre champ d'activités et d'aller vers des accueils de proximité dans les mairies, dans les Maisons de services au public reconverties en Maisons France services [...] On va aller à la rencontre de nos concitoyens en temps compté, suivant le besoin, au bon moment ».

### LE PROJET

**Gestion publique**  
Implantation de cinq services de gestion comptable (Clermont, Chamalières, Issoire, Riom et Thiers) et de deux antennes (Ambert, Montaigut-en-Combraille). Déploiement de dix conseillers aux décideurs locaux sur les territoires des com'com. Mise en place de deux services spécialisés (l'un pour la gestion des Établissements publics de santé ; l'autre pour la gestion des Établissements publics sociaux et médico-sociaux).

**Gestion fiscale**  
Services du contrôle fiscal partagés entre Clermont et Riom ; services de la gestion fiscale : 3 services des impôts des particuliers (Clermont, Issoire, Thiers), 2 services des impôts des entreprises (Clermont, Riom), un pôle recouvrement spécialisé (Clermont), un service de publicité foncière et d'enregistrement (Clermont), un service départemental des impôts fonciers (Clermont).

Sources : FO DGFIP section du Puy-de-Dôme.